

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2018

TABLES DES MATIÈRES

1. OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE.....	1961
2. DÉPÔT DU CERTIFICAT.....	1961
2018 12 297 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2018.....	1961
2018 12 298 4. ADJUDICATION DU TAUX D'INTÉRÊT.....	1962
2018 12 299_5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.....	1963

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 11 décembre 2018, à 20 h, présidé par Monsieur le Maire Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Émilie Groleau
Monsieur Jacques Ménard
Madame Lyssa Paquette

Monsieur Yvon Desrosiers
Madame Line Gendron (absent)
Monsieur Éric Leclerc

Formant le quorum du Conseil municipal sous la présidence du maire.

Monsieur Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Une personne était présente dans l'assistance à l'ouverture de la séance.

Il est ordonné par résolution comme suit :

1. **OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE**
2. **DÉPÔT DU CERTIFICAT**

2018 12 297 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2018

1. **Ouverture**
 - 1.1. Moment de réflexion
 - 1.2. Présence des membres du conseil
2. **Dépôt du certificat**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire eu 11 décembre 2018**
4. **Adjudication du taux d'intérêt du règlement 319.2-2018**
5. **Levée de la session extraordinaire**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE l'ordre du jour soit de la séance extraordinaire du 11 décembre soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2018 12 298 4. ADJUDICATION DU TAUX D'INTÉRÊT

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	11 décembre 2018	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 6 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	3,1735 %
Montant :	381 600 \$	Date d'émission :	18 décembre 2018

ATTENDU QUE la Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 18 décembre 2018, au montant de 381 600 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

19 600 \$	2,60000 %	2019
20 400 \$	2,80000 %	2020
21 200 \$	3,00000 %	2021
21 900 \$	3,15000 %	2022
298 500 \$	3,20000 %	2023

Prix : 98,34500

Coût réel : 3,57858 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

19 600 \$	3,65000 %	2019
20 400 \$	3,65000 %	2020
21 200 \$	3,65000 %	2021
21 900 \$	3,65000 %	2022
298 500 \$	3,65000 %	2023

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,65000 %

3 - CAISSE DESJARDINS DES VERTS-SOMMETS DE L'ESTRIE

19 600 \$	3,89000 %	2019
20 400 \$	3,89000 %	2020
21 200 \$	3,89000 %	2021
21 900 \$	3,89000 %	2022
298 500 \$	3,89000 %	2023

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,89000 %



ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 18 décembre 2018 au montant de 381 600 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéro 319.2-2018. Ces billets sont émis au prix de 98,34500 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2018 12 299 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

De procéder à la levée de l'assemblée, il est 20 h 13

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

Bernard Marion, maire

Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réjean Fautoux

Directeur général et secrétaire-trésorier